



Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le **01 04 2021**

ID : 022-200056703-20210326-DB20210304D-BF

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2021-03-04d

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un le vingt-six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 19 Mars 2021, se sont réunis en visioconférence ou à défaut en audioconférence sous la Présidence de Monsieur Loïc TARDY 1^{er} Adjoint au Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, Jean Manuel HERGAS, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, Patricia BRIAND-LE FALLER, Magaly KUBICKA, Alexis LEBRAT.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL
M. Grégory ETIENNE donne procuration à Mme Michelle CARMES
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à M. P. LE NOANE
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à Mme Nelly MORO

EXUSE / ABSENT : Monsieur Joël BATARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean Luc BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 32

4- Comptes administratifs 2020 :

Rapporteur : Monsieur Loïc TARDY, Premier Adjoint au Maire chargé des finances.

d) Budget « Porte de l'ic » :

Conformément à la réglementation, M. le Maire soumet le compte administratif de l'exercice budgétaire clos et correspondant aux dépenses et recettes dont il a ordonné l'exécution à l'approbation du Conseil Municipal.

Il est précisé que M. le Maire ne prend pas part au vote de son compte administratif.

Vu l'avis favorable rendu par la commission administration générale et finances du 18 Mars 2021.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le compte administratif 2020 du budget examiné par la commission administration générale et arrêté aux montants suivants :

2020	Résultat de clôture 2019	mandats	titres	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
fonctionnement	- €	- €	0,22 €	0,22 €	0,22 €
investissement	-86 943,40 €	- €		- €	-86 943,40 €
TOTAL	-86 943,40 €	- €	0,22 €	0,22 €	-86 943,18 €

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël BATARD.

